

## **Atos S.E.**

Société Européenne

80, quai Voltaire  
95870 Bezons

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Deloitte & Associés**

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Grant Thornton**

*Membre français de Grant Thornton International*  
100, rue de Courcelles  
75017 Paris

## **Atos S.E.**

Société Européenne

80, quai Voltaire  
95870 Bezons

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Atos S.E., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2015 s'établit à 5 144,3 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

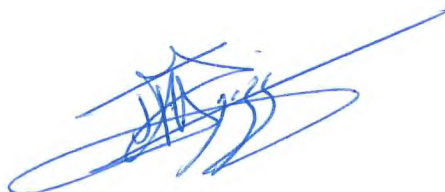
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 mars 2016

Les Commissaires aux comptes

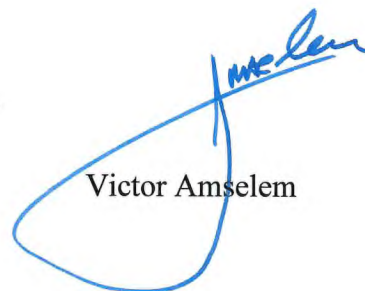
Deloitte & Associés



Jean-Pierre Agazzi

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton International*



Victor Amselem





### E.5.3 Comptes sociaux d'Atos SE

Au 31 décembre 2015, le capital du Groupe s'élevait à 103,5 millions d'euros, divisé en 103 519 242 actions de 1 euro de nominal entièrement libérées.

Les actions du Groupe Atos sont cotées au marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0000051732. Elles ne font pas l'objet

de cotation sur une autre place ; les actions de Worldline SA sont aussi cotées au marché Euronext Paris ; Atos SE et Worldline SA sont les seules sociétés cotées du Groupe.

#### E.5.3.1 Bilan

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles	Note 1	1 468	1 468
Immobilisations corporelles	Note 2	0	46
Titres de participation	Note 3	5 144 265	4 348 843
Autres immobilisations financières	Note 3	908 618	791 534
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>6 054 351</b>	<b>5 141 891</b>
Clients et comptes rattachés	Note 4	57 530	4 987
Autres créances	Note 4	362 317	179 439
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Note 5	1 063 575	1 002 037
<b>Total actif circulant</b>		<b>1 483 422</b>	<b>1 186 463</b>
Comptes de régularisation	Note 6	59 019	27 434
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>7 596 792</b>	<b>6 355 788</b>

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>PASSIF</b>			
Capital social		103 519	101 332
Prime d'émission et de fusion		2 757 813	2 653 358
Réserve légale		10 133	10 096
Autres réserves et report à nouveau		1 027 378	771 376
Résultat de l'exercice		40 876	336 393
<b>Capitaux propres</b>	<b>Note 7</b>	<b>3 939 719</b>	<b>3 872 555</b>
Provisions pour risques et charges	Note 8	47 347	19 354
Dettes financières	Note 9	2 646 837	1 759 375
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 10	28 531	37 833
Autres dettes	Note 10	887 730	645 867
<b>Total des dettes</b>		<b>3 563 098</b>	<b>2 443 075</b>
Comptes de régularisation	Note 11	46 628	20 804
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>7 596 792</b>	<b>6 355 788</b>

### E.5.3.2 Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Note 12</b>	<b>106 950</b>	<b>116 648</b>
Autres produits d'exploitation		10	
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>106 960</b>	<b>116 648</b>
Achats consommés		-17 734	-14 096
Impôts et taxes		-1 239	-873
Rémunérations et charges sociales		-5 284	
Dotations aux provisions			
Autres charges	Note 13	-18 275	-32 952
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-42 532</b>	<b>-47 921</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>64 428</b>	<b>68 727</b>
Résultat financier	Note 14	-62 478	-66 701
<b>Résultat courant</b>		<b>1 950</b>	<b>2 026</b>
Résultat exceptionnel	Note 15	30 718	337 829
Participation des salariés			-736
Impôt sur le résultat	Note 16	8 208	-2 726
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>40 876</b>	<b>336 393</b>



## E.5.4 Annexes aux comptes d'Atos SE

### SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES

---

<b>Note 1</b>	Immobilisations incorporelles	216	<b>Note 11</b>	Comptes de régulation passif	224
<b>Note 2</b>	Immobilisations corporelles	216	<b>Note 12</b>	Chiffre d'affaires	224
<b>Note 3</b>	Immobilisations financières	216	<b>Note 13</b>	Autres charges	224
<b>Note 4</b>	Clients, comptes rattachés et autres créances	218	<b>Note 14</b>	Résultat financier	225
<b>Note 5</b>	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	219	<b>Note 15</b>	Résultat exceptionnel	226
<b>Note 6</b>	Comptes de régularisation	220	<b>Note 16</b>	Impôt	226
<b>Note 7</b>	Capitaux propres	220	<b>Note 17</b>	Engagements financiers donnés	227
<b>Note 8</b>	Provisions	222	<b>Note 18</b>	Analyse des risques	227
<b>Note 9</b>	Emprunts	222	<b>Note 19</b>	Entreprises liées	228
<b>Note 10</b>	Dettes, paiements et autres charges.	223	<b>Note 20</b>	Evénements post-clôture	228



### Activité d'Atos SE

Atos SE a pour principales activités :

- la gestion de la marque Atos ;
- la détention des participations du Groupe ;
- la centralisation des activités de financement.

Le chiffre d'affaires est constitué des redevances de marque reçues des filiales du Groupe.

La société Atos SE est la holding du Groupe Atos, dont elle est la Société Mère, et à ce titre établit des comptes consolidés.

### Evénements majeurs de l'exercice

Atos a annoncé avoir réalisé avec succès le placement de sa première émission obligataire le 26 juin. Le montant initialement prévu a été largement sursouscrit par une base large et diversifiée d'investisseurs institutionnels européens, ce qui a permis à Atos d'augmenter la taille de l'émission de 500 à 600 millions d'euros.

L'emprunt obligataire totalise 600 millions d'euros avec une maturité de cinq ans et porte intérêt au taux fixe de 2,375%.

### Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice 2015 ont été arrêtés dans le respect des principes comptables généraux arrêtés en France (règlement 2014-03 de l'ANC) et notamment des éléments suivants :

- prudence ;
- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Les comptes annuels sont établis et présentés en milliers d'euros.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels et de malis de fusion.

Les logiciels sont comptabilisés au coût d'acquisition et amortis linéairement sur les durées d'utilisation prévues.

Le mali de fusion acquis antérieurement à l'année 2004 est amorti linéairement sur 20 ans. La Société a appliqué le Règlement CRC 2004-01 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées pour les opérations qui sont intervenues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ces malis de fusion sont sujets à un test de dépréciation annuel à l'issue duquel une dépréciation est constatée lorsque le montant total du mali de fusion et de la valeur brute des titres de participation est supérieur à la valeur d'entreprise.

Cette valeur d'entreprise est déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie assises sur les données budgétaires approuvées par la Direction et couvrant une période de trois ans.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (bâtiments/agencements) sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisitions excluant toutes charges financières.

L'amortissement est calculé linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

- constructions : 20 ans ;
- agencements et installations : 5 à 10 ans.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de titres de participation et d'autres immobilisations financières telles qu'actions propres et prêts.

Les titres de participations sont comptabilisés au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur d'usage déterminée sur la base de :

- la valeur d'entreprise pour les entités opérationnelles ;
- la quote-part de situation nette pour les sociétés holding.

Les prêts sont essentiellement des opérations intra-groupes.

### Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une dépréciation.

Les créances et comptes rattachés en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de leur actualisation à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

### Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'inventaire dans le cadre du contrat de liquidité ou acquises dans le cadre de plans d'attribution d'actions gratuites ou d'options d'achats d'actions.

Pour les actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité, une dépréciation est constituée quand la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur moyenne pondérée des cours de bourse du mois de décembre.

### Comptes de régularisation

Les charges à répartir comprennent exclusivement des frais d'émission d'emprunt étalés linéairement sur la durée de vie de l'emprunt.

### Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation correspondante.

Lorsqu'un titre de participation est totalement déprécié et que sa valeur d'inventaire est supérieure à sa valeur d'usage, une provision pour risque peut être constatée.

**Charges Exceptionnelles**

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation

courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont inhabituels dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils ne surviennent que rarement.

**Note 1 Immobilisations incorporelles****Tableau de variation des immobilisations incorporelles**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	Acquisitions/Dotations	Cessions/Reprises	31 décembre 2015
Immobilisations incorporelles brutes	113 918			113 918
Amortissement des immobilisations incorporelles	-9 960			-9 960
Dépréciation des immobilisations incorporelles	-102 490			-102 490
Total des amortissements et dépréciations	-112 450	-	-	-112 450
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>	<b>1 468</b>	-	-	<b>1 468</b>

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées d'un mali de fusion résultant de l'apport d'Atos Investissement 6 à Atos SE en 2004.

Ce mali technique a été affecté aux différents actifs apportés pour permettre un suivi dans le temps de sa valeur et est ventilé par pays comme suit :

- France : 40,8 millions d'euros ;
- Espagne : 63,1 millions d'euros.

Les autres malis de fusion comptabilisés antérieurement à 2004 pour une valeur brute de 9,7 millions d'euros sont dépréciés linéairement.

La dépréciation relative aux malis de fusion s'élève respectivement à :

- France : 39,4 millions d'euros ;
- Espagne : 63,1 millions d'euros.

**Note 2 Immobilisations corporelles****Variation des immobilisations corporelles**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	Acquisitions/Dotations	Cessions/Reprises	31 décembre 2015
Immobilisations corporelles brutes	113	-	-46	67
Amortissement des immobilisations corporelles	-67	-	-	-67
Valeur nette des immobilisations corporelles	46	-	-	0

**Note 3 Immobilisations financières****Variation des immobilisations financières brutes**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	Acquisitions/Dotations	Cessions/Reprises	31 décembre 2015
Titres de participation Groupe	4 762 061	844 247	-	5 606 308
Titres de participation hors Groupe	124	-	-	124
Autres titres immobilisés	85	-	-	85
<b>Total titres de participation</b>	<b>4 762 270</b>	<b>844 247</b>	-	<b>5 606 517</b>
Prêts aux sociétés du Groupe et intérêts courus	487 363	26 077	-	513 440
Autres	304 171	91 007	-	395 178
<b>Total autres immobilisations financières</b>	<b>791 534</b>	<b>117 084</b>	-	<b>908 618</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 553 804</b>	<b>961 331</b>	-	<b>6 515 135</b>



### Acquisition de titres de participations et autres mouvements

Atos SE a souscrit aux augmentations de capital suivantes :

- Atos International BV pour 779,8 millions d'euros ;

- Atos Spain SA pour 34,2 millions d'euros ;

Atos SE a également procédé à l'acquisition de 11% du capital de Canopy the Open Cloud Company Ltd pour 30,2 millions d'euros auprès d'actionnaires extérieurs en échange de titres Atos.

### Ventilation autres immobilisations financières par échéance

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au 31 décembre 2015	A moins de 1 an	A plus de 1 an
Prêts et intérêts courus	513 440	133 494	379 946
Autres	395 178	395 178	-
<b>TOTAL</b>	<b>908 618</b>	<b>528 672</b>	<b>379 946</b>

Le poste « Autres immobilisations financières » comprend le dépôt versé au titre du programme de titrisation de créances commerciales pour 395,2 millions d'euros ainsi qu'à des prêts accordés uniquement à des filiales du Groupe.

Au 31 décembre, les intérêts sur les prêts s'élèvent à 4,7 millions d'euros (2014 : 4,4 millions d'euros).

### Variation des dépréciations sur immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	Acquisitions/Dotations	Cessions/Reprises	31 décembre 2015
Titres de participation Groupe	-413 218	-53 772	4 947	-462 043
Titres de participation hors Groupe	-124	-	-	-124
Autres titres immobilisés	-85	-	-	-85
<b>TOTAL</b>	<b>-413 427</b>	<b>-53 772</b>	<b>4 947</b>	<b>-462 252</b>
<i>Dont financier</i>				

Les dotations de la période ont porté principalement sur les dépréciations des titres de participation des entités du Groupe en France (y compris les holdings) pour 21,6 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 27 millions d'euros et au Maroc pour 5,1 millions d'euros.

Les reprises de la période correspondent principalement à une filiale française pour 3,3 millions d'euros, deux entités Espagnoles pour 1,5 million d'euros et une entité italienne pour 0,1 million d'euros.

### Valeur nette des immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Titres de participation Groupe	5 606 308	-462 043	5 144 265
Titres de participation hors Groupe	124	-124	-
Autres titres immobilisés	85	-85	-
<b>Titres de participation</b>	<b>5 606 517</b>	<b>-462 252</b>	<b>5 144 265</b>
Prêts et intérêts courus	513 440	-	513 440
Autres	395 178	-	395 178
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>908 618</b>	<b>-85</b>	<b>908 618</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 515 135</b>	<b>-462 337</b>	<b>6 052 883</b>



## Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)

	Valeur brute au 31/12/2015	Valeur nette au 31/12/2015	% de titres détenus	Bénéfice net au 31/12/2015	Capitaux propres
<b>France</b>					
Worldline SA	87 849	87 849	70%	5 076	346 131
Bull SA	602 680	602 680	100%	-11 995	45 922
Atos Infogérance	223 058	0	100%	-38 249	-27 651
Atos Intégration	160 313	160 313	95%	-35 532	-22 360
Atos Consulting	16 539	16 539	68%	461	2 834
Atos Participation 2	30 616	16 041	100%	-4	16 051
Atos International	62 278	0	100%	-19 090	-25 276
Atos Investissement 10	46 140	3 324	100%	569	16 182
Atos Management France	25 922	0	100%	-8 649	-7 308
Atos Investissement 12	40	17	100%	-4	18
Atos Meda	8 840	0	100%	-1 016	-472
Atos Investissement 19	37	37	100%	-4	15
Atos Investissement 20	37	1	100%	-17	1
Atos Investissement 21	37	16	100%	-4	12
Atos Worldgrid	32 328	32 328	100%	4 346	18 824
<b>Royaume-Uni</b>					
Canopy	30 245	3 228	11%	-18 258	52 820
<b>Italie</b>					
Atos Multimédia Italia	68	68	100%	8	169
Atos Origin Srl	57 183	173	100%	120	173
<b>Benelux</b>					
St Louis Ré	2 174	2 174	100%	11 042	43 690
<b>Espagne</b>					
Atos Spain SA	114 590	114 590	100%	-3 658	86 008
Group Technic Informatic	751	304	33%	14	379
<b>Allemagne</b>					
Atos Information Technology GMBH	587 072	587 072	100%	-10 221	604 505
<b>Pays-Bas</b>					
Atos International BV	3 506 300	3 506 300	100%		3 166 002
<b>Turquie</b>					
Atos Bilisim	11 212	11 212	81%	-445	4 121
<b>TOTAL</b>	<b>5 606 308</b>	<b>5 144 265</b>			

## Note 4 Clients, comptes rattachés et autres créances

## Clients, comptes rattachés et autres créances

(en milliers d'euros)

	Valeur brute au 31 décembre 2015	Dépréciation	Valeur nette au 31 décembre 2015	Valeur nette au 31 décembre 2014
Clients et clients douteux	45 823	-245	45 578	4 765
Factures à établir	11 952	-	11 952	222
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>57 775</b>	<b>-245</b>	<b>57 530</b>	<b>4 987</b>
Etat, impôt société	12 887	-	12 887	6 573
TVA déductible	4 928	-	4 928	6 505
Comptes courants sociétés Groupe	336 707	-	336 707	161 906
Autres débiteurs	7 795	-	7 795	4 455
<b>Autres créances</b>	<b>362 317</b>		<b>362 317</b>	<b>179 439</b>
<b>TOTAL</b>	<b>420 092</b>	<b>-245</b>	<b>419 847</b>	<b>184 426</b>
<i>Dont exploitation</i>		-245		

L'augmentation du poste client et clients douteux résulte de refacturations intra-groupes en fin d'année 2015.



### Ventilation des clients, comptes rattachés et autres créances par échéance

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31 décembre 2015	A moins de 1 an	A plus de 1 an
Clients et clients douteux	45 823	45 534	289
Factures à établir	11 952	11 952	-
Etat, impôt société	12 887	12 887	-
TVA déductible	4 928	4 928	-
Comptes courants sociétés Groupe	336 707	336 707	-
Autres débiteurs	7 795	7 795	-
<b>TOTAL</b>	<b>420 092</b>	<b>419 803</b>	<b>289</b>

### Produits à recevoir

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Montant des produits à recevoir inclus dans les créances :</b>		
Autres créances	941	1 132
<b>TOTAL</b>	<b>941</b>	<b>1 132</b>

## Note 5 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

### Trésorerie et valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31 décembre 2015	Dépréciation	Valeur nette au 31 décembre 2015	Valeur nette au 31 décembre 2014
Actions propres – contrat de liquidité	199 085	-	199 085	158 445
Actions propres	45 175	-	45 175	103 676
Valeurs à l'encaissement	654 345	-	654 345	601 375
Disponibilités	164 970	-	164 970	138 541
<b>TOTAL</b>	<b>1 063 575</b>	<b>-</b>	<b>1 063 575</b>	<b>1 002 037</b>

#### Mouvement sur les actions propres

Les mouvements sur actions propres de l'exercice correspondent aux cessions détaillées ci-dessous d'une part et à la reprise d'une provision pour dépréciation d'actions propres pour 1,9 million d'euros.

Les cessions d'action propres de l'exercice se détaillent comme suit :

- livraisons de 533 265 actions de performance aux salariés pour un montant de 32,3 millions d'euros ;

- échange de titres Canopy the Open Cloud Company Ltd contre 458 134 titres Atos pour 28,1 millions d'euros.

Les 694 584 actions propres restant au 31 décembre 2015 sont détenues avec pour objectif d'être livrées aux salariés au titre de plans de performance.

#### Valeurs à l'encaissement

En fonction des conditions de marché et des prévisions de flux de trésorerie à court terme, Atos SE peut à tout moment investir dans des SICAV monétaires ou dans des comptes bancaires rémunérés ayant une maturité inférieure à trois mois.



**Note 6 Comptes de régularisation**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Ecart de conversion actif	47 105	20 927
Charges constatées d'avance	152	127
Charges à répartir	11 762	6 380
<b>TOTAL</b>	<b>59 019</b>	<b>27 434</b>

Les charges à répartir correspondent uniquement à des charges à payer sur emprunts.

**Note 7 Capitaux propres****Capital social**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Nombre de titres	103 519 242	101 332 527
Valeur nominale (en euros)	1	1
<b>Capital social</b>	<b>103 519</b>	<b>101 333</b>

**Tableau de répartition du capital sur les trois derniers exercices**

	Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2013	
	Actions	%	Actions	%	Actions	%
Siemens	12 483 153	12,1%	12 483 153	12,3%	12 483 153	12,7%
Financière Daunou 17	-	0%	9 502 125	9,4%	9 399 376	9,6%
Blackrock Inc. <sup>1</sup>	5 251 419	5,1%	-	-	-	-
Conseil d'Administration	652 134	0,6%	416 450	0,4%	49 024	0,0%
Salariés	2 257 667	2,2%	2 790 656	2,8%	1 688 640	1,7%
Auto-détention	694 584	0,7%	1 689 417	1,7%	36 155	0,0%
Autres	82 180 285	79,4%	74 450 726	73,5%	74 509 098	75,9%
<b>TOTAL</b>	<b>103 519 242</b>	<b>100,0%</b>	<b>101 332 527</b>	<b>100,0%</b>	<b>98 165 446</b>	<b>100,0%</b>

1 Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil faite le 13 octobre 2015.

Siemens AG détient une participation de 12,1% du capital qu'il s'est engagé à conserver jusqu'au 30 septembre 2020. Aucun autre actionnaire de référence n'a annoncé sa volonté de maintenir une participation stratégique dans le capital émis par le Groupe.

Au cours de l'année 2015, le Groupe a été informé du franchissement :

- à la hausse, le 13 octobre 2015, par BlackRock Inc., agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, du seuil légal de 5% du capital social et des droits de vote, suite à l'acquisition d'actions sur le marché. A cette date, Blackrock Inc. déclarait détenir 5,1% du capital social et des droits de vote de la Société ;
- à la baisse par PAI Partners (Financière Daunou 17), le 3 mars 2015, du seuil de 5% du capital et des droits de vote suite à la cession, par la société Financière Daunou 17, de 9 200 000 actions Atos SE hors marché.

La 12<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale du 28 mai 2015 a renouvelé l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions. Ces rachats ne pouvaient porter sur plus de 10% du capital social. Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions propres détenues s'élevait à 694 584 actions représentant 0,7% du capital.

Les actions de la Société détenues par les employés le sont au travers des Fonds Communs de Placement et Plans d'Épargne Entreprise. Les actions de la Société détenues par les employés et les membres du Conseil d'Administration sont exclues du flottant.

Au 31 décembre 2015	Actions	% du capital	% des droits de vote
Siemens	12 483 153	12,1%	12,1%
Conseil d'Administration	652 134	0,6%	0,6%
Salariés	2 257 667	2,2%	2,2%
Auto-détention	694 584	0,7%	-
Flottant	87 431 704	84,5%	85,0%
<b>TOTAL</b>	<b>103 519 242</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Valeur au 31 décembre 2014	Levée d'option	Dividendes	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Résultat 2015	Valeur au 31 décembre 2015
Capital social	101 332				2 187		103 519
Prime d'émission et de fusion	2 653 358				104 455		2 757 813
Réserve légale	10 096			37			10 133
Autres réserves	25 511						25 511
Report à nouveau	745 864	-640	-79 713	336 356			1 001 867
Résultat de l'exercice	336 393			-336 393		40 876	40 876
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 872 554</b>	<b>-640</b>	<b>-79 713</b>	<b>0</b>	<b>106 642</b>	<b>40 876</b>	<b>3 939 719</b>

Durant l'année 2015, Atos SE a augmenté son capital par l'émission de 2 186 715 nouvelles actions pour une valeur de 106,6 millions d'euros dans le cadre de :

- la distribution du dividende en actions par création de 787 232 nouvelles actions ;
- l'exercice de 1 399 483 options de souscription d'actions.

### Variation potentielle future de capital

Le capital social de la Société, composé de 103 519 242 actions émises, pourrait être augmenté jusqu'à un maximum de 3,3% par la création de 3 565 851 actions nouvelles :

(en nombre d'actions)	31 décembre 2015	31 décembre 2014	Variation *	% dilution
<b>Nombre d'actions émises</b>	<b>103 519 242</b>	<b>101 332 527</b>	<b>2 186 715</b>	
Issues des options de souscription d'actions	1 294 524	2 806 747	-1 512 223	1,3%
Issues des actions de performance	2 080 335	0*	2 080 335	2,2%
<b>Dilution potentielle</b>	<b>3 565 851</b>	<b>2 806 747</b>	<b>759 104</b>	<b>3,3%</b>
<b>TOTAL DU CAPITAL POTENTIEL</b>	<b>107 085 093</b>	<b>104 139 274</b>	<b>2 945,819</b>	

\* 1822 370 dans le cas d'émissions des actions de performances.

Sur un total de 1 294 524, aucune option de souscription n'avait de prix d'exercice supérieur au cours de bourse de l'action au 30 décembre 2015 (77,45 euros).



**Note 8 Provisions****Tableau des provisions**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 décembre 2015
Provision pour risques filiales	9 453	31 028	-3 276	-	37 205
Provision pour risques	9 901	477	-	-236	10 142
Provision pour litiges	0	-	-	-	0
<b>TOTAL</b>	<b>19 354</b>	<b>31 505</b>	<b>-3 276</b>	<b>-236</b>	<b>47 347</b>
<i>Dont :</i>					
• exploitation		-	-	-	0
• financier		31 505	-3 276	-236	27 993
• Exceptionnel		-	-	-	0

L'évaluation des titres de participation a donné lieu à la constatation de dotations et de reprises de provision principalement sur les entités suivantes :

- dotations :
  - Atos International pour 19,1 millions d'euros,
- reprises :
  - Atos Management France pour 7,3 millions d'euros,
  - Meda pour 4,6 millions d'euros ;
  - Atos Investissement 10 pour 3,3 millions d'euros.

**Note 9 Emprunts****Endettement net**

(en milliers d'euros)		A moins de 1 an	A plus de 1 an et 5 ans au plus	Montant brut au 31 décembre 2015	Montant brut au 31 décembre 2014
Soldes créditeurs de banques		1 138 162	-	1 138 162	880 098
Emprunts et dettes financières divers		1 508 675	-	1 508 675	879 277
<b>Dettes financières</b>		<b>2 646 837</b>	<b>-</b>	<b>2 646 837</b>	<b>1 759 375</b>
Disponibilités	Note 5	164 970	-	164 970	138 541
<b>ENDETTEMENT NET</b>		<b>2 481 867</b>	<b>-</b>	<b>2 481 867</b>	<b>1 620 834</b>

Les emprunts et dettes financières diverses sont composés :

- de l'emprunt obligataire nouvellement émis et de ses intérêts courus pour un montant de 607,6 millions d'euros (voir événements majeurs de l'exercice) ;
- du crédit syndiqué pour un montant de 470 millions d'euros ;
- des emprunts envers d'autres sociétés du Groupe pour un montant de 419,9 millions d'euros ;
- de la participation des salariés pour un montant total de 8,6 millions d'euros ;
- de l'emprunt EUROFACTOR pour un montant de 2,5 millions d'euros.

**Structure du crédit syndiqué (2014-2020)**

Le 6 novembre 2014, Atos a signé avec un syndicat d'établissements financiers une nouvelle facilité de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1,8 milliard d'euros,

à échéance novembre 2019. Atos dispose d'une option d'extension de la maturité de la facilité de crédit jusqu'en novembre 2021.

La première option d'extension de la maturité d'une année a été levée au cours de l'année 2015. La nouvelle facilité de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1,8 milliard d'euros a une échéance à novembre 2020. Atos se réserve le droit de lever en 2016 la seconde option d'extension pour une année jusqu'en novembre 2021.

La facilité de crédit renouvelable inclut un ratio financier défini comme le ratio de levier financier consolidé (endettement net divisé par la marge opérationnelle avant dépréciations et amortissements) et ne pouvant être supérieur à 2,5.

La facilité de crédit est utilisable pour financer les besoins généraux du Groupe.

Au 31 décembre 2015, Atos SE a utilisé 470 millions d'euros sur cette ligne de crédit.



**Note 10 Dettes, paiements et autres charges.**

**Ventilation des dettes fournisseurs et autres dettes par échéance**

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31 décembre 2015	A moins de 1 an	A plus de 1 an	Valeur brute au 31 décembre 2014
Fournisseurs et comptes rattachés	28 531	28 531	-	37 833
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>28 531</b>	<b>28 531</b>	<b>-</b>	<b>37 833</b>
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 990	1 990	-	1 647
TVA collectée et à payer	5 832	5 832	-	73
Comptes courants Groupe	867 338	867 338	-	574 048
Autres dettes	12 570	12 570	-	70 099
<b>Autres dettes</b>	<b>887 730</b>	<b>887 730</b>	<b>-</b>	<b>645 867</b>
<b>TOTAL</b>	<b>916 261</b>	<b>916 261</b>	<b>-</b>	<b>683 700</b>

**Délais de paiement**

Les conditions générales d'achats sont de soixante jours à compter de la date d'émission de la facture sauf dispositions contraires réglementaires ou convenues entre les parties.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31 décembre	Entreprises liées	Autres	Factures échues à plus d'un an	Factures échues à moins d'un an	Factures non échues au 31 décembre
<b>2015</b>						
<b>Fournisseurs et dettes</b>	28 531	21 602	6 929	46	1 569	26 916
	100,0%			0,2%	5,5%	94,3%
Fournisseurs	3 596	253	3 343	46	1 569	1 981
Factures à recevoir	24 935	21 349	3 586	-	-	24 935
<b>2014</b>						
<b>Fournisseurs et dettes</b>	37 833	29 505	8 328	85	14 329	23 419
	100,0%			0,2%	37,9%	61,9%
Fournisseurs	15 282	14 070	1 212	85	14 329	868
Factures à recevoir	22 551	15 435	7 116	-	-	22 551

**Montant des charges à payer inclus dans les dettes fournisseurs et autres dettes**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 935	22 551
Autres dettes	1 175	490
Dettes fiscales et sociales	424	188
<b>TOTAL</b>	<b>26 534</b>	<b>23 229</b>

**Note 11 Comptes de régulation passif**

Il s'agit d'écart de conversion passif pour un montant de 46,6 millions d'euros.

**Note 12 Chiffre d'affaires****Ventilation du chiffre d'affaires**

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	(en milliers d'euros)	(en %)	(en milliers d'euros)	(en %)
Redevance de marque	98 930	92,5%	110 324	94,6%
Refacturation de frais	3 998	3,7%	2 229	1,9%
Garanties parentales	4 022	3,8%	4 095	3,5%
<b>Total par nature</b>	<b>106 950</b>	<b>100,0%</b>	<b>116 648</b>	<b>100,0%</b>
France	24 175	22,6%	17 651	15,1%
Etranger	82 775	77,4%	98 997	84,9%
<b>Total par zone géographique</b>	<b>106 950</b>	<b>100,0%</b>	<b>116 648</b>	<b>100,0%</b>

**Note 13 Autres charges****Ventilation des autres charges**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charges des fonctions Groupe	-16 714	-32 428
Jetons de présence	-502	-490
Autres charges	-1 059	-34
<b>TOTAL</b>	<b>-18 275</b>	<b>-32 952</b>

Les autres charges comprenaient principalement des dépenses de marketing, communication et relations investisseurs, Ressources Humaines refacturées à Atos.SE par sa filiale Atos

International SAS et les autres sociétés holding incluant les honoraires facturés par le Comité International Olympique.



Note 14 **Résultat financier**

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dividendes reçus des participations		45 096
Intérêts de comptes courants	3 495	3 318
Revenus des créances financières	23 591	22 161
Revenus des placements bancaires	1 810	1 771
Reprises de provisions sur titres de participation	4 947	
Reprise de provisions sur actions propres	1 968	
Reprises de provisions à caractère financier	3 512	37 955
Produit de cession des valeurs mobilières	2 576	1 037
Différences positives de change	55 121	131
<b>Total des produits financiers</b>	<b>97 020</b>	<b>111 469</b>
Intérêts sur emprunts classiques et fonds de participation	-12 110	-4 757
Intérêts sur titrisation	-1 516	-1 669
Intérêts sur prêts intra-groupe	-21 779	-18 202
Intérêts sur comptes courant Groupe	-36	-20
Dépréciation des titres de participation	-53 772	-124 664
Dépréciation pour charges à répartir	-2 106	-4 629
Autres provisions à caractère financier	-31 506	-2 204
Intérêts sur crédit court terme	-3 389	-3 448
Différences négatives de change	-939	-203
Autres charges financières	-32 345	-18 374
<b>Total des charges financières</b>	<b>-159 498</b>	<b>-178 170</b>
<b>TOTAL RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-62 478</b>	<b>-66 701</b>

**Produits financiers**

Les différences positives de change correspondaient principalement à l'impact d'une couverture de change prise par Atos SE dans le cadre de l'acquisition de Xerox ITO pour 46,8 millions d'euros.

Sur 2015, aucun dividende n'avait été reçu par Atos SE contrairement à 2014 où Worldline SA avait versé 45,1 millions d'euros.

**Charges financières**

Les autres charges financières correspondent à la moins-value de cession constatée lors de livraison des 533 265 actions de performance aux salariés pour 32,3 millions d'euros (15,8 millions en 2014).

Les dotations et reprises de provisions sur titres de participation sont décrites dans les Notes 3 Immobilisations Financières et 8-Provisions.



**Note 15 Résultat exceptionnel**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits de cession des immobilisations financières		384 014
Autres produits exceptionnels	39 181	245
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>39 181</b>	<b>384 259</b>
Amortissement malis de fusion		-221
Valeur comptable de cession des immobilisations financières		-33 847
Valeur comptable de cession des immobilisations corporelles	-46	
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Autres charges exceptionnelles	-8 417	-12 362
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>-8 463</b>	<b>-46 430</b>
<b>TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>30 718</b>	<b>337 829</b>

En 2015, les produits exceptionnels correspondent à des refacturations aux entités du Groupe concernées, des coûts liés aux plans de Performance attribués aux salariés ainsi qu'aux opérations de fusion-acquisition.

Les charges exceptionnelles se composent essentiellement des coûts liés à l'acquisition de titres.

**Note 16 Impôt****Convention d'intégration fiscale**

Au titre de l'article 223-A du CGI, Atos SE a signé une convention d'intégration fiscale avec un certain nombre de ses filiales avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Atos SE en tant que société tête de Groupe, est désignée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés du Groupe formé par elle-même et les sociétés incluses dans l'intégration fiscale :

Les principales modalités de la convention sont :

- le résultat des sociétés intégrées est déterminé comme si elles étaient imposées séparément ;
- Atos SE est la seule société redevable de l'impôt supplémentaire qu'elle aura à acquitter en cas de sortie du Groupe d'une société intégrée. Toutefois, en cas de contrôle fiscal, la société sortante reste redevable vis-à-vis d'Atos SE des suppléments d'IS mis à sa charge sur la période pendant laquelle elle était membre de l'intégration fiscale.

**Allègement et accroissement de la dette future d'impôt d'Atos SE imposée séparément**

A la clôture de l'exercice, le montant des allègements et accroissements de la dette future d'impôt se ventile ainsi :

(en milliers d'euros)	Base allègement	Base accroissement
Provisions non déductibles temporairement		477
<b>TOTAL</b>		<b>477</b>

Les actifs ou passifs différés d'impôt ne figurent pas dans les comptes.

## Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	Avant impôt	Impôt calculé	Montant net
Résultat courant	1 950	-	1 950
Résultat exceptionnel et participation salariés	30 718	-	30 718
Impôt	-	8 208	8 208
<b>TOTAL</b>	<b>32 668</b>	<b>8 208</b>	<b>40 876</b>

Le résultat de l'intégration fiscale est un profit de 37,7 millions d'euros avant utilisation des déficits reportables ; après utilisation des déficits reportables, le bénéfice taxable s'élève à 1,8 million d'euros avec une charge d'impôts de 0,7 million d'euros.

L'impôt qui aurait été supporté par Atos SE en l'absence d'intégration fiscale est une charge de 18,9 millions d'euros.

Le montant des déficits reportables au niveau d'Atos SE s'élève à 237,7 millions d'euros au 31 décembre 2015.

## Note 17 Engagements financiers donnés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Garanties de performance	5 147 884	3 810 685
Garanties bancaires	324	324
<b>TOTAL</b>	<b>5 148 208</b>	<b>3 811 009</b>

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties de performance à ses clients. Ces garanties limitées se sont élevées à 5 147,9 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 3 810,7 millions d'euros à fin décembre 2014. Cette augmentation de 1 337,2 millions d'euros est principalement due à l'émission en 2015 de nouvelles garanties de performance suite à l'acquisition des activités ITO de Xerox pour un total de 1 184,4 millions d'euros ainsi que l'émission d'une garantie parentale pour BASF SE en Allemagne pour 100 millions d'euros.

Concernant la facilité de crédit renouvelable multidevise signée en novembre 2014, Atos SE a garanti au consortium de banques représenté par BNP Paribas de couvrir jusqu'à 660,0 millions d'euros les obligations de ses filiales, Atos Telco Services B.V. et Atos International B.V.

Atos SE a donné une garantie de 204,0 millions d'euros à Ester Finance dans le cadre d'un programme de titrisation impliquant certaines de ses filiales.

Par ailleurs, Atos SE et Atos International B.V. ont donné à plusieurs de leurs filiales des garanties de support financier pour se conformer aux réglementations locales.

Dans le cadre de l'accord général avec Siemens relatif au transfert des engagements en matière de retraite au Royaume-Uni, le Conseil d'Administration d'Atos SE, lors de sa réunion du 29 mars 2011, a accepté de fournir une garantie d'une durée de 20 années au fonds de pension Atos 2011 mise en place pour faciliter le transfert. Le montant maximum de cette garantie s'élève à 200,0 millions de livres sterling.

Enfin, dans le cadre des négociations portant sur l'indexation du fonds de pension Atos Pension Fund au Royaume-Uni, le Conseil d'Administration d'Atos SE a autorisé le 17 décembre 2015 l'octroi d'une garantie parentale au bénéfice du fonds en sa qualité de fiduciaire. Atos SE s'est engagée à garantir les obligations des bénéficiaires auprès du fonds de pension. Le montant maximum de la garantie est de GBP 150 millions (soit 204,6 millions d'euros).

## Note 18 Analyse des risques

### Risques de marché : Valeur de marché des instruments financiers

#### Disponibilités et dépôts à court terme, clients et comptes rattachés, concours bancaires courants, fournisseurs et comptes rattachés.

En raison du caractère court terme de ces instruments, le Groupe estime que la valeur comptable constitue une approximation raisonnable de leur valeur de marché au 31 décembre 2015.

#### Dettes à long et moyen terme

Au 31 décembre 2015, Atos SE a utilisé 470 millions d'euros sur le crédit syndiqué.

### Risques de liquidité

Le 6 novembre 2014, Atos a signé avec un syndicat d'établissements financiers une nouvelle facilité de crédit renouvelable multidevise d'un montant de 1,8 milliard d'euros, à échéance novembre 2019. Atos dispose d'une option d'extension de la maturité de la facilité de crédit jusqu'en novembre 2021.

La première option d'extension de la maturité d'une année a été levée au cours de l'année 2015. La nouvelle facilité de crédit renouvelable multidevise d'un montant de 1,8 milliard d'euros a donc une échéance à novembre 2020. Atos se réserve le droit de lever en 2016 la seconde option d'extension pour une année jusqu'en novembre 2021.





La facilité de crédit renouvelable inclut un ratio financier défini comme le ratio de levier financier consolidé (endettement net divisé par la marge opérationnelle avant dépréciations et amortissements) et ne pouvant être supérieur à 2,5.

La facilité de crédit est utilisable pour financer les besoins généraux du Groupe, et remplace la facilité de crédit existante d'un montant de 1,2 milliard d'euros, mise en place en avril 2011.

#### Programme de titrisation

Le 18 juin 2013, Atos a renouvelé son programme de titrisation pour une période de cinq ans pour un montant maximum de créances titrisées de 500,0 millions d'euros et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros.

Ce nouveau programme de titrisation est structuré en deux compartiments appelés « ON » et « OFF » :

- le compartiment « ON » similaire au précédent programme (les créances sont inscrites au bilan du Groupe) est le

compartiment par défaut dans lequel les créances sont cédées. L'utilisation de ce compartiment a été faite à son seuil minimal ;

- le compartiment « OFF » est conçu de manière à ce que le risque crédit (insolvabilité et retard de paiement) associé aux créances cédées des débiteurs éligibles au programme soit entièrement transféré au cessionnaire.

Au 31 décembre 2015, Atos SE a cédé :

- 405,2 millions d'euros de créances commerciales dans le compartiment « ON » dont 10 millions d'euros ont été reçus en trésorerie ;
- 41,1 millions d'euros de créances commerciales dans le compartiment « OFF » dont tous les risques et avantages sont transférés à une institution financière externe.

Le Groupe a aligné ses obligations contractuelles au titre de ce programme sur les modalités plus favorables de la facilité de crédit renouvelable multidevise décrites plus haut.

#### Risque de liquidité au 31 décembre 2015

Types d'instruments	Fixe/Variable	Ligne (en millions d'euros)	Maturité
Crédit Syndiqué	Variable	1 800	Novembre 2020
Programme de titrisation	Variable	200	Juin 2018

#### Gestion du risque de contrepartie

Le Groupe possède une procédure stricte d'analyse de risque de contrepartie. Dans le cadre de ses relations commerciales, le Groupe gère le risque de contrepartie avec un portefeuille de clients diversifié et des instruments de suivi des risques.

Sur le plan financier, le Groupe contrôle son risque de contrepartie sur ses placements et sur ses opérations de marché en sélectionnant de façon rigoureuse des intervenants de premier rang et en diversifiant les contreparties bancaires. Le Groupe considère par conséquent qu'il est faiblement exposé au risque de crédit.

#### Exposition au risque de marché

Les actifs monétaires du Groupe sont constitués de créances et de prêts, de valeurs mobilières de placement et de disponibilités. Les passifs monétaires sont constitués de dettes financières, de dettes d'exploitation et de dettes diverses.

#### Exposition au risque de taux

L'exposition au risque de taux d'intérêt couvre deux natures de risque :

- un risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant par exemple une dette à taux fixe, l'entreprise est exposée à une perte potentielle d'opportunité en cas de baisse des taux. Une variation de taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe mais n'affectera pas les produits et charges financières et, par conséquent, le résultat futur de l'entreprise jusqu'à l'échéance de ces actifs et passifs ;
- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. La Société considère qu'une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur des actifs et passifs financiers à taux variable.

L'objectif d'Atos est aussi de se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt en échangeant une part de sa dette existante assortie de taux variables contre des instruments à taux fixes (SWAP) ; les accords de SWAP sont conclus avec les plus grands établissements financiers et gérés en central par le Service de trésorerie du Groupe.

### Note 19 Entreprises liées

Il n'existe pas de transaction avec les parties liées (Redevances de marques, financement des opérations et intégration fiscale) qui n'aurait pas été conclue à des conditions de marché.

### Note 20 Evénements post-clôture

Aucun événement post-clôture.